



CSI Lëtzebuerg

Entwécklung duerch Bildung



Rapport
annuel
2020





Rapport annuel 2020

© Christian Solidarity International



Rédaction: Marcia Dechmann, Patrick de Rond, Sylvie Grein, Sybille Gernert, Carl Hahn, Sandra Scheuren, Fabienne Michaux et Roger Nilles.

Mise en page: Patrick de Rond



Mot du président

Chers lecteurs,
Chers membres et amis de CSI Lëtzebuerg,

l'année 2020 est certainement une année, que nous n'allons pas oublier si vite. Qui aurait pensé le premier janvier 2020, que 3 mois plus tard le monde serait au ralenti, pris en otage par un virus minuscule. La pandémie a frappé le monde entier. Oui, même nous dans les pays du Nord, riches, biens équipés ont été effrayé par cette situation. Et, à cause de la mondialisation, ce virus n'a pas fait halte aux endroits les plus éloignés de notre terre. Peut-être, avec notre vécu de la gestion de cette pandémie, nous pouvons avoir un petit goût de la situation à laquelle les personnes dans les pays en voie de développement doivent faire face. Quelle épreuve, si le mot d'ordre de distanciation sociale, de rester chez soi signifie de ne pas pouvoir subvenir aux besoins élémentaires de sa famille. Nous pouvons en avoir un tout petit goût amer d'une telle situation, mais restons honnêtes, nous ne pouvons pas en imaginer la réelle envergure. Ensemble avec nos partenaires et grâce au soutien de nos donateurs, nous avons pu soutenir les bénéficiaires et proches de nos projets dans cette situation difficile. A travers de réallocation de fonds de notre accord cadre, CSI a pu financer des aides pour faciliter l'hygiène, si essentiel dans la pandémie, ainsi que des aides alimentaires pour des familles nécessiteux. Un grand Merci aussi au Ministère de la coopération, qui a accompagné les ONG au Luxembourg pour permettre ces réaménagements.

Vous avez en main le dernier rapport annuel de l'actuel accord-cadre 2017-2020. 2020, c'était aussi l'année de préparation et de soumission du nouvel accord-cadre, qui couvre les années 2021 à 2024. Après la signature de l'accord-cadre début février 2021, cette perspective donne courage pour la suite. Car l'année 2020 a aussi laissé des traces dans notre budget. Beaucoup d'actions de fundraising et de présence sur des stands n'étaient pas possible. Mais, toute l'équipe de CSI est motivée pour prendre en main le défis qui se présente. Merci pour votre confiance et votre soutien!

La fin de l'année 2020 était marqué par un moment douloureux. Le fondateur de CSI, l'Abbé Robert Brosius nous a quitté à l'âge de 101 ans. Merci pour tout ce qu'il a pu faire avec cet oeuvre CSI.

Patrick de Rond, président



Un mot d'adieu, un mot de remerciement

Abbé Robert Brosius (1920-2020),
fondateur et premier président de CSI Lëtzebuerg

Ces quelques mots d'adieu commencent au Vietnam, il y a environ 15 ans : À cette époque, un autre prêtre avait été rappelé auprès de son créateur, le père Joseph Nguyen Tien Loi. Ce chrétien engagé a dû attendre un demi-siècle avant son ordination sacerdotale, dont de nombreuses années en prison, à l'isolement. Ce n'est qu'en 1997 qu'il a été ordonné prêtre et a d'abord pris en charge la paroisse Lap Thach. Mais un peu plus tard, il a été expulsé par les communistes. Son crime : Il avait fait trop de bien ! Sa prochaine et dernière station était Bui Ngoa ; là aussi, il s'est engagé inconditionnellement auprès des nécessiteux, a lancé des projets et a reconstruit son église à partir de zéro. L'abbé Robert Brosius connaissait personnellement Joseph Loi, tous deux s'étaient rencontrés à plusieurs reprises au Luxembourg, et la perspective que CSI, avec son ami, avait la possibilité de mettre en œuvre plusieurs projets au Vietnam au profit de la population rurale pauvre lui tenait à cœur. Lors d'un service commémoratif en 2005, le père Brosius a déclaré que le prêtre vietnamien avait été « un chrétien extraordinaire » : il avait fait preuve de patience et d'amour, animé dans son action par sa foi.



Aujourd'hui, nous pouvons écrire la même chose à propos de notre fondateur et premier président : L'abbé Robert Brosius était « un chrétien exceptionnel » qui, lui aussi, avec patience, amour, un grand engagement et encore plus de confiance en Dieu, a fondé le CSI avec d'autres chrétiens engagés pour œuvrer en faveur de la liberté religieuse, des personnes dans le besoin et des victimes de catastrophes. À cette époque, en 1989, CSI au Luxembourg était une jeune section d'un réseau qui avait son origine en Suisse en 1977. Plus tard, elle est devenue l'ONG indépendante qu'elle est encore aujourd'hui. À un âge où d'autres pensent à la retraite, le Père Brosius a fondé une organisation humanitaire avec quelques compagnons - parmi lesquels les prêtres Laurent Drees, Emile Post et Ferdinand Fischer, mais aussi Camille Schwinninger et d'autres chrétiens engagés.

J'ai eu le privilège de rencontrer l'abbé Brosius au moment où l'organisation s'apprêtait à célébrer son dixième anniversaire. À l'époque, j'étais journaliste et il avait une demande : un article dans le « Wort » sur l'esclavage moderne au Soudan et sur le rachat de personnes issues des minorités chrétiennes et

animistes. Ainsi, je n'étais pas le seul à avoir la chance de rencontrer plus tard sur le terrain Macram Max Gassis, un évêque soudanais charismatique... un autre de ces chrétiens extraordinaires qui sont nos modèles. Ce n'était pas un article comme les autres... Peu de temps après, le Père Brosius, qui avait près de 80 ans à l'époque, m'a demandé de m'engager au sein de CSI ; peu de temps après, il a pris le poste de vice-président et m'a laissé la présidence. Il savait que CSI devait se rajeunir et il a accompagné cette démarche ainsi que son développement jusqu'en 2009 au sein du conseil d'administration, puis en tant que président d'honneur de CSI jusqu'à son décès.

Oui, le pasteur Brosius m'a accordé sa confiance, ainsi qu'à tous les jeunes membres du conseil d'administration et de l'assemblée générale, et nous a donné carte blanche pour développer CSI. Il nous a soutenus partout où il le pouvait, par des conseils, des actions et aussi par de nombreux dons. Il connaissait personnellement de nombreux donateurs et a maintenu le contact. Il était heureux des premiers projets de développement propres, il était également fier que CSI ait son propre bureau à partir de 2005 (et le chapitre des réunions dans le salon de l'appartement privé du président a ainsi pris fin). Au fil des années, Sybille Gernert, membre du personnel depuis le début, a été rejointe par d'autres employés, le nombre de donateurs et d'amis n'a cessé de croître, et heureusement, le nombre de projets et donc de bénéficiaires sur le terrain aussi. Par la suite, les projets de développements individuels ont pu être rassemblés dans un programme-cadre cofinancé par l'État dans le domaine de l'éducation dans les pays partenaires, tandis que l'éducation au développement a pris forme au Luxembourg. De nombreux partenaires ont été invités au Luxembourg pour approfondir l'échange. Je me souviens de témoignages émouvants d'amis de Chine, du Soudan, du Vietnam, du Liban et de bien d'autres pays. L'abbé Brosius a joué un rôle décisif en ouvrant les yeux de beaucoup d'entre nous sur une réalité différente, parfois très dure. Pour cela et pour beaucoup d'autres choses, nous lui sommes très reconnaissants.

Aujourd'hui, CSI a un autre visage qu'à l'époque où l'abbé Brosius prenait des mesures courageuses, défendait la liberté de religion, appelait à signer des cartes de protestation contre les violations des droits de l'homme et où les dons du Luxembourg transitaient par la Suisse vers Calcutta, Lima ou Vilnius. Néanmoins, il nous a laissé un grand héritage qui nous engage à l'humilité et à la gratitude pour l'avenir. Notre fondateur sera toujours présent parmi nous, car il était, et il est toujours, un exemple dans de nombreux domaines. Et lorsque nous regardons dans les innombrables visages des personnes avec lesquelles CSI - grâce au soutien de tous les donateurs - a pu se montrer solidaire dans de nombreux pays depuis maintenant 31 ans, ils reflètent également le visage bienveillant de l'Abbé Robert Brosius.

Merci fir alles, Här Brosius !
Roger Nilles

Organes et structures

L'Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire a eu lieu le 17 juin 2020 par visioconférence, vue que les restrictions liés à la pandémie du Covid-19 n'ont pas permis de rassembler les membres. L'Assemblée générale de CSI compte actuellement 27 membres actifs.

Conseil d'administration

Au 31 décembre 2020, la composition du conseil d'administration de CSI se présente comme suit :

Patrick de Rond	Président
Pierre Dielissen	Vice-Président
Marcia Dechmann	Trésorière
Nathalie Nilles	Secrétaire
Fadi Fikani	Membre
Bob Kirch	Membre
Patrick Theisen	Membre

Bureau exécutif

Le bureau exécutif de CSI se réunit sur une base hebdomadaire avec les membres du personnel pour assurer le suivi des affaires courantes. Actuellement, il est composé de Patrick de Rond (président), de Pierre Dielissen (vice-président) et de Marcia Dechmann (trésorière).

Personnel permanent

La répartition des responsabilités dans l'équipe des permanents se présente comme suit :

Sybille Gernert	Gestion administrative et financière (responsable de bureau)
Sandra Scheuren	Projets de coopération au développement
Fabienne Michaux	Projets d'éducation au développement
Sylvie Grein	Projets d'éducation au développement
Carl Hahn	Communication et collecte de fonds

Bénévoles

Les bénévoles contribuent à la réalisation des actions de solidarité et de sensibilisation de CSI. Leur engagement ponctuel ou régulier aide l'organisation à remplir sa mission.



Communication
et collecte de fonds

En 2020, CSI Lëtzebuerg a collecté un total de 189.960 €, ce qui correspond à un montant mensuel de 15.830 €. Ces dons proviennent de personnes privées, d'entreprises, de paroisses, d'associations, de clubs services, de communes, d'écoles, etc.

Cette année était très particulière, avec l'arrivée de la pandémie en Europe en début d'année. Tous les domaines ont été affectés, et celui de la communication et de la collecte de fonds ne constitue pas une exception. Ceci dit, bien que les sommes soient peut-être moins élevées que précédemment, la générosité des donateurs de CSI n'a en rien diminué.

A partir de mars, quasiment tous les évènements ont été annulés ou reportés. Néanmoins, nous avons encore pu participer au Festival des Migrations, qui a eu lieu début mars, juste avant le premier confinement.

Les remises de chèques se sont également faites rares à cause de cette situation. En février, CSI a participé à la remise de chèque du Chrëschtbazar de l'école Fieldgen et en novembre à celle de l'asbl Käl-Téiteng Hëlleft.

En ce qui concerne la communication, CSI a étendu sa présence sur les réseaux sociaux (notamment sur Instagram et sur LinkedIn, en plus de sa page Facebook existante).

Enfin, à la fin de l'année, pendant l'Avent, la paroisse Musel a Syr a lancé une action solidaire au bénéfice de notre projet au Rwanda.



QUY TRÌNH RỬA TAY THƯỜNG QUY

MỖI BƯỚC CHỈ 5 LẦN
TỔNG THỜI GIAN TỐI THIỂU **30 GIÂY**

CHƯƠNG TRÌNH HỖ TRỢ PHÁT TRIỂN GIÁO DỤC HÒA NHẬP TRẺ KHUYẾT TẬT DỰA VÀO CỘNG ĐỒNG



B1 Lăm lướt bàn tay bằng nước, lấy xà phòng và chà hai lòng bàn tay vào nhau.



B2 Chà lòng bàn tay này lên muả kế ngoài các ngón tay của bàn tay kia và ngược lại.



B3 Chà 2 lòng bàn tay này vào nhau, chú ý chà kỹ các kẽ ngón tay.



B4 Chà mặt ngoài các ngón tay của bàn tay này vào lòng bàn tay kia.



B5 Dùng bàn tay này xoay ngón tay của bàn tay kia và ngược lại.



B6 Xoay các ngón tay này vào lòng bàn tay kia, và ngược lại. Rửa sạch tay dưới vòi nước, đến cổ tay và làm khô tay.

La coopération
au développement

CSI Lëtzebuerg concentre son action de développement sur des projets d'éducation et de formation au profit d'enfants et de jeunes marginalisés qui, pour différentes raisons, n'ont pas la possibilité d'aller à l'école. Nos projets englobent tous les aspects de l'éducation, que ce soit la construction d'écoles, l'alphabétisation, la formation professionnelle, la formation d'enseignants ou encore l'intégration scolaire d'enfants vivant avec un handicap. Tous les projets ont un objectif commun : Améliorer les conditions d'accès à une éducation de base pour des enfants et jeunes marginalisés de la région des Grands Lacs et en Asie du Sud et Sud-Est.

Dans la mise en œuvre des projets sur place, CSI Lëtzebuerg peut compter sur le soutien de partenaires locaux compétents et fiables. Ils jouent un rôle important dans la réussite des projets car ils connaissent la situation sur place et les besoins de la population. Vu le rôle primordial des partenaires, CSI accorde beaucoup d'importance à certains critères lors de la sélection (par exemple en matière de transparence, solidité, fiabilité, expérience). Nous attachons également beaucoup d'importance à la durabilité de nos projets. C'est pourquoi nous développons avec le partenaire différentes pistes pour assurer l'autofinancement au-delà du retrait de CSI. De plus, les parents et tous les acteurs susceptibles d'influencer le succès du projet sont également impliqués dès le début afin d'assurer le caractère durable de nos projets.

Le Ministère des Affaires étrangères du Grand-Duché du Luxembourg, lui aussi, nous aide dans la réalisation des projets d'éducation et de formation. Dans l'accord-cadre, conclu en 2017 pour une durée totale de 4 ans, le Ministère prend en charge 80% des coûts des projets. Ceci représente un total de 2.400.000 €. Sur les 600.000 € de participation de CSI, les partenaires s'engagent à une contribution locale entre 5 et 15% du coût des projets.

ijarajara
 josi : josi
 jani : jani
 janine : janine
 jera : jera
 jerari : jerari
 joro : joro
 jeri : jeri

$2 + 5 = 7$
 $10 - 4 = 6$
 $2 \times 1 = 2$
 $2 \times 2 = 4$
 $2 \times 3 = 6$
 $2 \times 4 = 8$
 $2 \times 5 = 10$

umukoro
 1/ $2 \times 5 =$
 2/ $10 \times 2 =$
 3/ $15 \times 3 =$
 4/ $18 \times 4 =$
 5/ $20 \times 5 =$

Nos projets de coopération au développement

L'objectif principal des projets mis en œuvre est l'accès à une éducation de base que l'on souhaite équitable, inclusive et de qualité. L'association accorde son aide sans distinction d'origine, d'ethnie, de sexe, de religion et d'opinion et veille au respect de ces critères auprès de ses partenaires locaux. Selon sa vision, CSI s'engage pour que chaque être humain prenne conscience de sa dignité et de celle des autres, qu'il puisse développer son potentiel et participer à créer une société plus équitable et solidaire.

Actuellement CSI gère 12 projets dans les 7 pays suivants:

- En Afrique de l'Est dans la région des Grands Lacs : la République Démocratique du Congo, le Rwanda, le Sud-Soudan et la Tanzanie
- En Asie du Sud et Sud-Est : L'Inde, le Bangladesh et le Vietnam.

Les projets s'adressent aux enfants et jeunes particulièrement vulnérables qui risquent d'arriver à la majorité sans avoir eu accès à une éducation de base. Les bénéficiaires doivent être mineurs (selon la législation de leur pays). Priorité est donnée aux groupes suivants :

- Enfants de la rue ou issus de familles dans le besoin
- Enfants handicapés ou malades

- Enfants issus d'une minorité ethnique, religieuse ou linguistique défavorisée
- Enfants vivant dans des régions rurales/difficiles d'accès
- Enfants vivant dans (ou ayant fui) des zones de conflits
- Filles

Objectif : Améliorer les conditions d'accès à une éducation de base pour des enfants et jeunes marginalisés dans la région des Grands Lacs et en Asie du Sud et Sud-Est.

Résultat 1 : Améliorer la qualité des infrastructures scolaires par :



- la construction de nouvelles infrastructures
- l'aménagement d'infrastructures existantes
- l'équipement des infrastructures réalisées

Résultat 2 : Promouvoir l'accès à l'éducation pour des groupes marginalisés par :



- la sensibilisation des parents et familles
- la sensibilisation des groupes marginalisés
- la sensibilisation du grand public

Résultat 3 : Contribuer à l'accès à l'éducation de base par :



- des cours préparatoires au cycle formel
- un appui scolaire
- des cours d'éducation de base formelle
- des cours d'éducation de base non-formelle
- la formation et l'accompagnement des enseignants
- le suivi social et psychologique des élèves

Résultat 4 : Garantir une gestion et un suivi professionnel des projets par :



- l'appui dans la gestion sur le terrain
- la capitalisation des partenaires
- des audits financiers réguliers
- des évaluations des projets
- des visites sur le terrain



VIETNAM :

Encadrement
pédagogique pour
enfants vivant
avec un handicap

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	4 ans (2017 - 2020)
Nombre de bénéficiaires :	3.470
Coût total :	241.674,78 €
Investissement en 2020 :	45.135 € dont 4.860 € d'apport local
Partenaire local :	Congrégation des Sœurs St Paul de Chartres

La situation sur place

Le Vietnam affiche l'un des taux de handicap infantile les plus élevés au monde. C'est le funeste héritage de l'utilisation massive du défoliant toxique Agent Orange par l'armée américaine pendant la guerre du Vietnam. Aujourd'hui encore, la troisième génération continue à mettre au monde des enfants avec des malformations parfois très lourdes et un risque de cancer élevé. Pourtant, il n'existe guère d'aide pour les familles concernées et les écoles spécialisées pour enfants avec un handicap font défaut, surtout en milieu rural. Par conséquent, les perspectives d'avenir des enfants handicapés sont plutôt moroses, d'autant plus que les parents sous-estiment souvent les capacités de leurs enfants.

Le projet

Dans le cadre de ce projet, 400 enfants vivant avec un handicap léger accèdent à une éducation adaptée à leurs besoins et capacités. En plus, 60 enseignants sont formés en matière d'éducation inclusive afin de garantir un encadrement scolaire de qualité. Les parents et l'entourage des enfants sont sensibilisés à la bonne prise en charge des enfants, ce qui aide à réduire les handicaps secondaires qui résultent de l'isolement et du rejet des enfants.

Les activités principales en 2020

Dans le cadre de cours individuels et de groupe, 148 enfants handicapés ont été préparés à fréquenter une école ordinaire. Au total, 9.472 leçons individuelles ont été données par des enseignants spécialisés (en moyenne 2 par semaine par enfant). Toutefois, au Vietnam, les écoles étaient fermées pendant 4 mois : de février à avril et en août. Pendant cette période, la formation des enseignants et les séances de sensibilisation ont été interrompues (ce retard n'a pas pu être rattrapé). En décembre, 62 enseignants et directeurs d'écoles ont participé à une formation sur la gestion de mauvais comportements en classe. 18 élèves ont reçu un appareil auditif.



INDE :

Amélioration des conditions d'apprentissage pour enfants défavorisés et vivant avec un handicap

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	4 ans (2017 - 2020)
Nombre de bénéficiaires :	1.550
Coût total :	214.700 €
Investissement en 2020 :	50.500 € dont 5.984 € d'apport local
Partenaire local :	Kiran Society

La situation sur place

L'Inde est un pays de contradictions : d'un côté, la culture tellement brillante et colorée et de l'autre côté, la pauvreté qui frappe tant de gens au quotidien. Même si l'Inde a enregistré une croissance économique considérable les dernières années, une grande partie de la population vit toujours en-dessous du seuil de pauvreté. Certaines populations sont particulièrement affectées, comme p. ex. les personnes handicapées. A la pauvreté de ces dernières s'ajoute souvent le manque d'informations sur leur prise en charge. L'exclusion sociale commence dès le plus jeune âge : Les enfants concernés restent (parfois cachés) à la maison car leurs parents ne voient pas l'intérêt de les envoyer à l'école. S'y ajoute un manque criant de pédagogues spécialisés.

Le projet

Le Kiran Village s'adresse à des enfants atteints d'un handicap ou issus de familles pauvres. Ils y bénéficient d'un enseignement spécialisé axé sur leurs besoins et reçoivent, si nécessaire, du matériel médical (chaise roulante, attelles, etc.). De plus, ils bénéficient de thérapies individuelles afin de stimuler leurs capacités physiques et réduire les limites physiques dues au handicap. Pour l'entretien de l'infrastructure, l'école dépend d'aide. C'est pourquoi CSI prend en charge certains travaux de rénovation. CSI prend également en charge le matériel scolaire et l'équipement de la salle de sport et de la salle de musique. Le personnel du Kiran Village participe régulièrement à des formations. En outre, les parents sont sensibilisés à la bonne prise en charge de leurs enfants handicapés.

Les activités principales en 2020

L'année a commencé à la mi-janvier par la rénovation du bloc destiné à l'exercice physique des enfants vivant avec un handicap. Les travaux ont été clôturés fin novembre avec quelques mois de retard en raison de la pandémie du Covid-19. D'autres activités ont également été impactés par le virus. Ainsi, deux des quatre rencontres de sensibilisation avec les parents et les excursions des élèves ont été annulées. A la place, chaque enfant a reçu un petit cadeau (cahier de dessin et crayons). L'installation de panneaux solaires, quant à elle, a eu lieu comme prévu. Au courant de l'année, des équipements de sport et de musique, du matériel scolaire (tableaux, papier, craies, etc.) et des livres pour la bibliothèque ont été achetés. La formation des enseignants a dû se faire en ligne et a atteint moins de personnes que prévu (4 au total).



INDE :

Amélioration des conditions d'apprentissage pour les élèves à l'école St Antony

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	4 ans (2017 - 2020)
Nombre de bénéficiaires :	992
Coût total :	149.400 €
Investissement en 2020 :	70.100,00 € dont 4.960,00 € d'apport local
Partenaire local :	Missionnaires Etrangères

La situation sur place

En 2030, l'Inde comptera 1,5 milliard de personnes et aura dépassé la Chine comme pays le plus peuplé du monde. Il sera aussi le plus jeune des pays émergents, avec un âge médian de 31 ans, comparativement à 43 ans en Chine. Malgré cette courbe démographique positive, l'Inde n'est pas à l'abri d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. À l'heure actuelle, un tiers de la population active n'a jamais fréquenté l'école. En plus, le fait de naître dans une catégorie sociale spécifique a un impact majeur sur les possibilités de vie d'un individu. Les dalits (les « basses castes » dans la religion hindoue), les autochtones et la minorité musulmane constituent les groupes les plus exclus du système scolaire.

Le projet

L'école St Antoine a été fondée par l'Institut des Missionnaires Etrangères dans le but d'offrir une éducation de qualité à des enfants issus de familles de travailleurs d'usines, de conducteurs de rickshaws ou de tziganes. Depuis 1985, l'école est officiellement reconnue et reçoit de l'aide publique pour le paiement des salaires. Par contre, aucune aide n'est donnée pour le maintien des infrastructures. Certains bâtiments sont dans un état déplorable et par endroits même dangereux pour les enfants. De plus, vu le contexte de vie des élèves, ces derniers sont souvent victimes de violences et d'agressions. Ainsi, la construction d'une salle d'accueil pour l'encadrement psychosocial présente une partie importante de ce projet

Les activités principales en 2020

La construction d'un internat pour filles avec cuisine et bloc sanitaire, entamée en 2019, a été poursuivie et clôturée en 2020. L'inauguration officielle a eu lieu le 20 janvier 2021. De plus, la salle de réunion et la salle d'informatique ont été équipées. Sur toute la durée du projet, le partenaire a enregistré un gain de change qui a été utilisé - avec l'accord de CSI - pour financer une partie de l'équipement de l'internat : ordinateur, chauffe-eau solaire, bancs, moustiquaire, etc. En raison de la pandémie, le suivi psychologique des élèves n'a pas pu avoir lieu. En effet, l'école St Antoine était fermée à partir du 23 mars. En octobre, les élèves du Standard 9 et 10 sont retournés à l'écoles mais c'était seulement le 4 janvier 2021 que l'école a pu rouvrir toutes les classes.



BANGLADESH :

Accès à l'éducation
pour des enfants et
jeunes marginalisés

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	4 ans (2017 - 2020)
Nombre de bénéficiaires :	4.160
Coût total :	474.170 €
Investissement en 2020 :	114.339 € dont 5.837 € d'apport local
Partenaire local :	Protibondhi Community Centre

La situation sur place

Une cinquantaine de communautés ethniques et minoritaires vivent au Bangladesh. Leurs difficultés d'insertion et la discrimination dont elles souffrent sont un problème récurrent. Mais il y a bien d'autres groupes de la population qui se heurtent à des barrières sociales : il s'agit entre autres d'enfants, de personnes vivant avec un handicap et de filles. Au Bangladesh, le taux de mariage précoce est l'un de plus élevés au monde. Ces mariages forcés et précoces maintiennent les jeunes filles dans des conditions de pauvreté et d'impuissance. Le sort des enfants vivant avec un handicap est similaire : très peu d'entre eux vont à l'école. Invisibles, stigmatisés, ils sont particulièrement exposés aux abus, à l'exploitation et à la négligence.

Les projets

Ce sont les enfants issus de minorités ethniques ou vivant avec un handicap ou encore les filles qui sont soutenus par le partenaire local, l'ONG « Protibondhi Community Center », dans les 3 projets à Mymensingh et ses alentours. La sensibilisation des groupes marginalisés et de leur entourage, l'enseignement scolaire et l'aménagement d'infrastructures sont les trois principaux piliers pour garantir l'accès à l'école à ces enfants. Les actions sont multiples et couvrent les frais pour le matériel scolaire, les cours préparatoires à l'enseignement formel, les séances de sensibilisation et la formation des enseignants.

Les activités principales en 2020

1.224 enfants pauvres et issus de minorités ethniques ont bénéficié d'un enseignement gratuit grâce à 40 jeunes en voie d'études supérieures. Ceux-ci ont bénéficié d'une bourse d'études et en retour, ils ont enseigné dans 5 écoles primaires. Toutefois, de mars à fin juin, toutes les écoles étaient fermées en raison du Covid-19. A partir de juillet, les enfants ont participé à des cours en ligne. La formation des enseignants et la moitié des réunions mensuelles avec les enseignants ont été annulées. Sur toute l'année, 99 ateliers ont eu lieu pour sensibiliser 60 filles à leurs droits. Initialement, 144 ateliers étaient prévus, c'est-à-dire que 45 ont été annulés. Les filles ont bénéficié de bourses d'études afin de pouvoir continuer leurs études. Une séance de dialogue sur les droits de l'homme a eu lieu comme prévu avec des avocats. Par contre, l'atelier d'orientation pour les filles a été annulé en raison du Covid-19. 114 enfants vivant avec un handicap ont bénéficié d'une bourse pour accéder à un enseignement adapté. 214 enfants ont reçu du matériel scolaire, dont 11 ont également bénéficié d'appareils médicaux. 4 rampes ont été construites dans les écoles. 10 (sur 16) ateliers de sensibilisation pour les parents et la communauté locale ont pu avoir lieu. Les réunions avec le gouvernement local et avec les représentants d'organisations (non-)gouvernementales ont été annulées.



CONGO (RDC):

Education de qualité
pour enfants
réfugiés internes

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	4 ans (2017 - 2020)
Nombre de bénéficiaires :	1.552
Coût total :	297.902 €
Investissement en 2020 :	45.000 € dont 7.971 € d'apport local
Partenaire local :	Jesuit Refugee Service

La situation sur place

Le quotidien de la population congolaise est marqué par le combat pour la survie. Les écoles et universités sont souvent réservées aux classes aisées. Pourtant, pour le bon développement du pays il serait impératif que tous les enfants puissent acquérir des connaissances de base. Même pas un enfant sur trois ne termine l'école fondamentale. L'Etat essaie d'y remédier en instaurant la gratuité de l'enseignement, ce qui fait que les classes deviennent encore plus « surpeuplées » qu'avant. En plus, l'instabilité politique reste forte, surtout dans les provinces du Kivu à l'Est du pays. Là-bas, les combats sanglants ne sont pas rares. Dans leur situation désespérée, de nombreux gens ont tout abandonné et se sont installés dans d'autres villages ou dans des camps de réfugiés. En attendant que la situation politique se calme, les gens ont besoin d'aide ...

Le projet

Le projet vise à offrir une éducation de qualité à des enfants déplacés internes. Ils sont nombreux à avoir tout juste appris à lire et à écrire et ils risquent de perdre ces connaissances s'ils ne continuent pas à aller à l'école.

Les frais d'inscription à l'école sont payés en partie via le projet. L'autre partie doit, dans la mesure du possible, être prise en charge par les parents afin de les impliquer directement dans le projet.

En plus, le matériel scolaire est mis à disposition des enfants. Mais cela n'empêche pas que certains d'entre eux, surtout des filles, abandonnent l'école très tôt. Dans ces cas, notre partenaire local JRS organise des entrevues avec les parents pour les sensibiliser à l'importance de l'éducation et à l'égalité entre filles et garçons. Les 20 écoles accueillant des enfants déplacés bénéficient de kits sportifs et de kits de premiers secours ainsi que de formations relatives.

Les activités principales en 2020

Les frais d'inscription à l'école étant plus bas que prévu, le nombre de bénéficiaires atteint plus que le double du nombre visé. Ainsi, en 2020, 1.132 enfants déplacés dans 19 écoles ont bénéficié du projet, 1.062 enfants ont réussi les examens du premier trimestre. Le 19 mars, les écoles ont été fermées, les cours ont seulement repris le 22 février 2021. Par conséquent, seule une partie des frais scolaires a été mobilisée. D'autres activités du projet, telles que le suivi psychologique des enfants et la formation des enseignants ont dû être complètement annulées.



CONGO (RDC) :

Accès à l'éducation et
à la formation profes-
sionnelle pour enfants
et jeunes défavorisés

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	4 ans (2017 - 2020)
Nombre de bénéficiaires :	2.215
Coût total :	182.231,43 €
Investissement en 2020 :	21.500 € dont 3.000 € d'apport local
Partenaire local :	Les Salésiens de Don Bosco

La situation sur place

Dans le Sud-Kivu, plus d'un tiers de la population n'a jamais fréquenté une école. Le revenu des familles est souvent insuffisant pour couvrir les frais de scolarité. Dans certains cas, la pauvreté peut amener les parents à renvoyer leurs enfants du foyer. Ceux-ci n'ont alors pas d'autre choix que de vivre à la rue et de survivre tant bien que mal comme enfant soldat ou travailleur portuaire, tous des travaux très durs et dangereux. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que les enfants et jeunes entrent en contact avec les drogues et la criminalité très tôt. Jeunes mères, des victimes d'abus sexuel et des enfants dits « maudits » ont également peu de chances de pouvoir fréquenter une école. Afin de briser ce cercle vicieux d'analphabétisme et de pauvreté, il faut de l'éducation !

Le projet

Comme beaucoup de jeunes ne savent pas ou peu lire, écrire et calculer, le projet offre, à côté de la formation professionnelle, des cours d'alphabétisation et de connaissances générales. Les bénéficiaires participent d'abord pendant plusieurs mois à des cours intensifs dans différentes matières pour ensuite entamer une formation professionnelle. Le projet permettra non seulement de mettre à disposition le matériel pour les cours et pour la formation (livres, crayons, etc.), mais aussi de rénover et d'équiper 6 salles de classes. Il permettra également de construire 6 toilettes pour filles et 6 toilettes pour garçons ainsi qu'une station d'épuration. La menuiserie du centre de formation sera agrandie et les machines y utilisées seront réparées ou remplacées afin de garantir une bonne qualité de la formation.

Toutes ces mesures ne portent des fruits que si les bénéficiaires sont convaincus de l'utilité du projet. C'est pourquoi leurs familles sont également sensibilisées à l'importance de l'éducation.

Les activités principales en 2020

63 jeunes ont suivi une formation professionnelle dans une filière de leur choix : coupe et couture, soudure, menuiserie et maçonnerie, la filière de maçonnerie ayant été rajouté en 2020. Des cours d'alphabétisation et de rattrapage scolaire pour 42 jeunes ont été mis en place. Toutefois, le centre était fermé de la mi-mars à fin juillet en raison du Covid. Etant donné que de nombreux parents et jeunes ne sont pas (encore) conscients de l'importance de l'éducation, des séances de sensibilisation ont été organisées par au domicile des jeunes. De plus, des matières premières ont été achetées pour servir dans les ateliers de formation.



TANZANIE :

Construction d'une
école primaire à Ilula

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	1 an
Nombre de bénéficiaires :	80 (+200 dans les prochaines années)
Coût total :	105.750 €
Investissement en 2020 :	105.750 € dont 5.000 € d'apport local
Partenaire local :	Ilula Orphans Program

La situation sur place

La Tanzanie connaît une forte accélération de sa croissance économique mais reste pourtant l'un des pays les plus pauvres en Afrique.

Depuis 2016, CSI s'engage avec l'ONG luxembourgeoise agréée « Ilula Orphan Program » (IOP) en Tanzanie. Le partenaire local, IOP Tanzanie, a déjà mis en place plusieurs infrastructures scolaires. À côté d'un centre d'accueil pour orphelins avec internat, IOP Tanzanie a construit une crèche, une école maternelle ainsi qu'une école secondaire et supérieure avec un internat. L'approche du partenaire, qui applique dans tous ses établissements la méthode pédagogique Montessori, est de pouvoir offrir aux enfants de la région un enseignement de qualité.

Le projet

Dans les alentours d'Ilula, il y a un manque criant d'infrastructures scolaires. Il n'est pas rare que plus de 100 élèves se retrouvent dans une seule et même classe, avec un seul enseignant. Dans les villages éloignés d'Ilula, les écoles font défaut. Le gouvernement du pays souhaite augmenter le nombre d'écoles, améliorer la qualité de l'enseignement et former les enseignants, mais le travail n'avance que très doucement. Dans une région éloignée où les chemins vers les écoles sont longs et parfois difficilement accessibles, une école est une vraie source d'avenir pour les enfants issus de milieux pauvres. C'est la raison pour laquelle CSI et ses partenaires s'engagent à améliorer l'état des écoles existantes et à augmenter le nombre d'infrastructures scolaires pour remédier au problème des classes surpeuplées.

Les activités principales en 2020

Le début des activités coïncidait avec la fermeture des écoles en raison du Covid-19. Cela a permis à l'entrepreneur de rénover 5 classes à Ilula & Isoliwaya Primary School sans être perturbé par la présence des élèves et enseignants. Même si les travaux de rénovation ont légèrement trainé car certains matériaux n'étaient pas tout de suite disponibles, les 5 classes ont été inaugurées le 26 juin. Durant la deuxième moitié de l'année, une nouvelle école primaire a vu le jour. Deux classes, six toilettes et une salle des profs ont été construites afin de réduire le nombre d'élèves par classe dans les autres écoles du village. Cinq autres classes verront le jour dans l'accord-cadre 2021-2024. Grâce à un taux de change favorable, IOP a pu construire une buanderie à Sunflower Primary School.



RWANDA :

Accès à une éducation
de qualité pour des
enfants réfugiés
burundais

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	4 ans (2017 - 2020)
Nombre de bénéficiaires :	480
Coût total :	185.890 €
Investissement en 2020 :	56.900 € dont 2.450 € d'apport local
Partenaire local :	Maison Shalom au Rwanda

La situation sur place

En 2015, le Burundi tombe en crise après l'annonce de la candidature du Président à un troisième mandat. Les autorités réagissent à l'hostilité d'une partie de la population par des violences policières et la restriction des libertés fondamentales. Près de 400.000 Burundais se sont réfugiés hors du pays. La plupart d'eux vivent dans des camps de réfugiés près de la frontière, d'autres ont trouvé refuge dans les villes. Là-bas, ils sont en quelque sorte livrés à eux-mêmes. Ils doivent trouver un logement et couvrir eux-mêmes les frais liés aux soins médicaux, aux repas et à l'éducation de leurs enfants. Mais ceci s'avère très difficile pour la plupart des réfugiés qui ont tout abandonné pour fuir les conflits sanglants et qui se retrouvent sans revenu au Rwanda, un pays très cher comparé au Burundi.

Le projet

120 enfants réfugiés auront chaque année accès à une école maternelle près de leur nouveau domicile au Rwanda (l'école primaire est prise en charge par une autre ONG). Les frais d'inscription ainsi que l'uniforme et le matériel scolaire sont payés via le projet. Etant donné que certains élèves sont traumatisés par les événements douloureux vécus au Burundi, ils ont accès à un encadrement psychologique en cas de besoin. Le projet vise également à donner plus de flexibilité et disponibilité aux parents pour exercer un travail. Dans les nombreux cas où la mère ou le père s'occupe seul(e) des enfants, par exemple car le conjoint est malade, décédé ou encore au Burundi, il est particulièrement important que les enfants soient pris en charge afin que le parent puisse gagner de l'argent pour subvenir aux besoins de la famille.

Les activités principales en 2020

L'enseignement maternel de 128 enfants (donc 101 enfants réfugiés burundais et 27 enfants rwandais) a été assuré par la prise en charge des frais scolaires, des uniformes et d'un repas chaud. Toutefois, l'année scolaire a été interrompue de mars 2020 à janvier 2021 pour les enfants de maternelle et du cycle inférieur du primaire. Après avoir essayé de transmettre des exercices aux parents par téléphone, la Maison Shalom a changé de stratégie en livrant les exercices à domicile de chaque enfant. Cet encadrement à distance a plutôt bien fonctionné. Etant donné que les écoles étaient fermées la plupart de l'année, les frais de restauration et de transport ont servi à fournir une aide d'urgence (aliments) aux familles les plus nécessiteuses. 4 enfants ont bénéficié d'un suivi psychologique.



SUD-SOUDAN :

Construction d'écoles primaires

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	3 ans (2018 - 2020)
Nombre de bénéficiaires :	6.000
Coût total :	279.000 €
Investissement en 2020 :	120.000 €
Partenaire local :	Bishop Gassis Rescue and Relief Foundation

La situation sur place

De longues années de guerre civile ont formé ce jeune pays et surtout ses enfants qui ont été privés d'un enseignement digne de ce nom. De nombreuses écoles sont ravagées, les écoliers ont été recrutés de force par des milices armées et de nombreux enseignants ont fui le pays. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 70% des enfants entre 6 et 12 ne vont pas à l'école. Les structures d'accueil n'existent pas et les classes ont principalement lieu en plein air. De plus, il existe une réelle pénurie d'enseignants qualifiés, la plupart des instituteurs n'étant, en effet, pas formés ou sans diplômes.

Le projet

Le partenaire de CSI « Bishop Gassis Rescue and Relief Foundation (BGRRF) » s'engage pour la mise en place d'infrastructures scolaires et pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement par la formation d'instituteurs locaux. Le projet actuel, démarré en 2018, prévoit la rénovation et la construction de salles de classes et de logements pour enseignants à Mayen Abun, Panlith et Agok. Le projet prévoit également la formation d'enseignants locaux dans le but de devenir plus indépendants des services des enseignants du Kenya et de l'Ouganda.

Les activités principales en 2020

En février, 113 enseignants ont participé à des formations sur la préparation et l'évaluation d'une leçon, la gestion d'école et d'élèves et la guérison de traumatismes. En même temps a commencé la construction d'une nouvelle classe maternelle et d'un nouveau bloc administratif à l'école primaire de Panlith. Les travaux ont été finalisés en août. Par la suite, la construction de deux classes à l'école primaire à Agok a commencé. Durant l'année, 200 bancs ont été distribués à 4 écoles différentes.

QUY TRÌNH RỬA TAY THƯỜNG QUY

MỖI BƯỚC CHÀ 5 LẦN
TỔNG THỜI GIAN TỐI THIỂU **30 GIÂY**

CHƯƠNG TRÌNH HỖ TRỢ PHÁT TRIỂN GIÁO DỤC HÒA NHẬP TRẺ KHUYẾT TẬT DỰA VÀO CỘNG ĐỒNG



B1 Làm ướt bàn tay bằng nước, tay và phồng và chà xoa lòng bàn tay vào nhau.



B2 Chà lòng bàn tay này lên muả há ngoài các ngón tay của bàn tay kia và ngược lại.



B3 Chà 2 lòng bàn tay này vào nhau.



B4 Chà mặt ngoài các ngón tay của bàn tay này vào lòng bàn tay kia.



B5 Dùng bàn tay này xoay ngón tay của của bàn tay kia và ngược lại.



B6 Xoay các ngón tay này vào lòng bàn tay kia, và ngược lại. Rửa sạch tay dưới vòi nước, đến cổ tay và làm khô tay.



Encadrement de nos projets

Résultats:



Chiffres clé

Durée :	4 ans (2017 - 2020)
Coût total :	318.000 €
Investissement en 2020 :	En raison de la pandémie du Covid-19, des visites de suivi n'ont pas été possibles.

Encadrement de nos projets

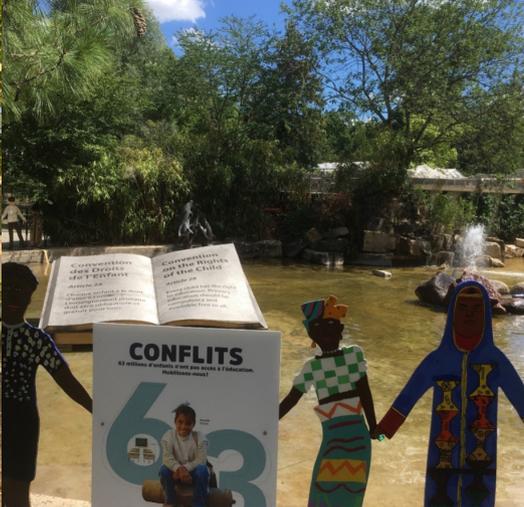
CSI réalise les projets dans un partenariat dans lequel les tâches et rôles sont répartis de manière fonctionnelle et où chaque partie prend ses responsabilités définies dans une convention signée au préalable. CSI veille à une bonne mise en œuvre des projets en donnant aux partenaires les outils nécessaires qui garantissent une bonne gestion des projets.

Tout au long de l'année, CSI suit de près la mise en œuvre des projets, par exemple en s'échangeant avec les partenaires par mail ou réunion en ligne, en analysant les rapports fournis par les partenaires (2 rapports/an) et en se rendant sur places. De telles visites de suivi n'ont pas été possibles en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19 et des restrictions de voyage y liées. Les fonds attribués aux visites de terrain (69.700 €) ont été entièrement utilisés pour fournir une aide d'urgence Covid aux populations démunies dans nos pays partenaires.

Les audits financiers et les évaluations externes constituent également des éléments de suivi importants auxquels CSI a fait appel en 2020.

Aide Covid-19

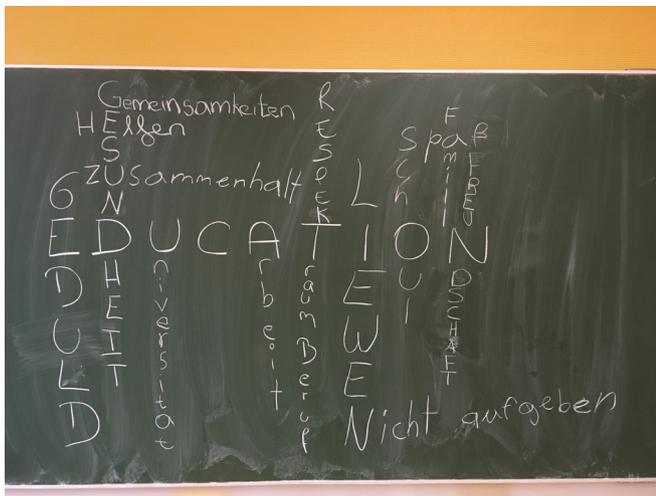
La pandémie de Covid 19 a mis le monde entier sous son emprise à partir de mars 2020. Les écoles ont été fermées dans tous les pays partenaires de CSI, en Tanzanie pendant un mois seulement, dans de nombreux autres pays pendant presque toute une année. Des couvre-feux ont été imposés, avec des conséquences dévastatrices : si on ne travaille pas, on ne gagne rien car dans les pays partenaires de CSI les systèmes de sécurité sociale n'existent pas. Le virus a donc déclenché une énorme catastrophe humanitaire. Une partie des fonds des projets étant restés inutilisés en raison de la fermeture des écoles et en raison de l'annulation des visites de suivi, le CSI a demandé au ministère luxembourgeois des affaires étrangères de pouvoir investir ces fonds dans une aide d'urgence Covid. Le ministère a validé cette demande, permettant ainsi aux partenaires de CSI de dépenser un peu plus de 170.000 EUR en aliments et produits sanitaires pour les populations les plus touchées par le virus.



Education au développement

Chiffres clé

Durée :	3 ans (2018 - 2020)
Coût total :	248.671,79 €
Investissement en 2020 :	90.277,16 €



Depuis 2008, CSI est actif dans l'éducation au développement. La plupart des activités ont lieu dans des écoles fondamentales luxembourgeoises.

Le but de l'EDEV consiste à sortir les enfants des sentiers battus, à les inciter à réfléchir sur les conditions de vie d'autres personnes et à leur faire comprendre qu'ils ont la possibilité de s'engager pour un monde plus équitable.

Les ateliers animés dans les écoles fondamentales luxembourgeoises constituent l'un des principaux piliers de l'EDEV. Au cours de ces

ateliers, les élèves sont confrontés aux thèmes de la pauvreté et de l'analphabétisme et deviennent conscients que leurs pairs dans d'autres régions du monde grandissent dans des conditions complètement différentes.

Outre les ateliers, CSI met en place d'autres activités de sensibilisation, qui sont principalement destinées à des enfants et jeunes.

Dans l'EDEV aussi, CSI a conclu un accord-cadre avec le Ministère des Affaires étrangères qui prend en charge 80% des coûts des projets.

« L'école permet l'envol »



Les activités prévues ont été remises en question suite à la pandémie. L'accord-cadre qui aurait dû être élaboré et déposé au ministère pour la fin juin 2020, a été postposé d'une année et le Ministère a accordé une année de prolongation pour l'accord-cadre actuellement en vigueur.

Festival des migrations 2020

Tout comme les années précédentes, CSI a animé un stand au festival des migrations. Grands et petits ont eu l'occasion de se renseigner sur le droit à l'éducation. C'était la dernière activité animée sans masques.



L'exposition « 63 millions »:



Cette activité avait comme objectif d'attirer l'attention sur le non accès à l'éducation de nombreux enfants.

Les 63 figures, découpées en bois, de 130-150 cm, symbolisaient les enfants exclus de l'éducation.

Les figures ont été conçues, et réalisées, par l'atelier créatif du Kräizbiereg. Elles reposaient sur des socles créés par l'atelier menuiserie métallique de la ligue HMC.

Les partenaires du Sud de CSI (et d'autres structures intéressantes) avaient collecté des histoires réelles d'enfants exclus de l'éducation (ou qui l'étaient avant de rencontrer nos partenaires). A chaque figure en bois était attribué un profil, se basant autant que possible, sur les histoires réelles du Sud. La ronde

a été décorée en 2018 et 2019 par des classes du Luxembourg dans lesquelles nous avons animé un cycle d'ateliers sur le droit à l'éducation. Cet engagement artistique leur avait permis de poser un geste concret en faveur de l'accès à l'éducation.

Après avoir été montrée au parc Merveilleux à Bettembourg en 2019, les responsables du parc nous ont invités à revenir pour la saison 2020. Il était prévu d'y exposer tout au long de la saison 2020, donc du mois de mars au mois d'octobre, or cela a dû être repoussé à cause de la pandémie.

Suite à la réouverture officielle des plaines de jeux, le parc merveilleux a finalement pu ouvrir ses portes le 1er juillet. L'exposition « 63 millions » a été montée le lundi 29 juin et a pu rester jusqu'à la fin de la saison 2020.

Des panneaux montés entre les figures, ont permis de transmettre des informations sur les obstacles à l'éducation. Les dépliants « 63 millions » étaient encore disponibles et ont été distribués, la vidéo « 63 million » (#63million sur youtube) était encore promue.

Quand le parc Merveilleux a fermé ses portes en octobre, l'exposition a été montée dans le parc du château, près de la commune de Bettembourg.

Dans le cadre de la journée internationale des droits de l'enfant, la commune de Bettembourg avait prévu de faire





Les animatrices de l'EDEV de CSI ont distribué des dépliant sur les places publiques de Bettembourg.

Après cette belle finale de l'exposition, celle-ci a été dissoute au bout de trois ans. Quelques figures sont retournées dans les écoles les ayant décorées. Celles n'ayant pas pu retourner, parce que les écoles n'avaient pas de place p.ex pour les installer, ont pu rester à Bettembourg où elles sont exposées au-delà de la fin de l'année 2020.

L'ISL (12) et les écoles de Lamadelaine (2), Dalheim (4) et Remich (6) ont cependant tenu à récupérer leurs figures au bout des trois ans, afin de continuer à les exposer chez eux. Seules 3 figures ont été jetées, ayant trop souffert des intempéries, les autres sont restées à Bettembourg et appartiennent maintenant à la commune qui décidera où les exposer par la suite.



une action, avec notamment l'illumination en bleu de la mairie entre le 16 et le 21 novembre. L'exposition s'est jointe à cette démarche.

Afin de marquer cette semaine, les figures ont été habillées de gilets de sécurité en bleu ciel, portant l'inscription « Recht auf Bildung für ALLE ! www.csi.lu et le code QR de la vidéo « 63 million ».

Pour la journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre, les figures ont été réparties sur les places publiques de Bettembourg et des ballons bleu ciel ont été fixés à leurs mains, afin d'attirer encore une fois l'attention du grand public sur le message véhiculé par l'exposition.

En 2020, CSI avait prévu de relancer le projet « **Une école africaine s'invite au Luxembourg** ».

Or, vu la situation, notre partenaire n'a pas pu voyager et les écoles étaient fermées au moment prévu de l'activité. Afin de permettre au grand public de situer quelques « enfants » de l'exposition dans un contexte, nous avons installé des éléments de la tente au parc merveilleux, en dessous du grand

arbre se situant près de l'exposition. Cela a permis de faire directement le lien entre l'exposition et cette scène de village ouest-africain. Y était le coin cuisine, le coin école et la chambre à coucher (moustiquaire). Une étudiante a été engagée à mi-temps afin d'assurer l'animation de l'exposition durant le mois d'août.

Le Sud sur Scène :



Malgré les trois ans de préparatifs, le projet n'a pas pu avoir lieu. Boubacar n'a pas pu voyager au Sénégal, et les classes étaient en confinement. Au printemps nous avons en plus craint la fermeture des salles de spectacles en fin d'année, crainte qui s'est vu confirmée. Vu qu'un budget conséquent était prévu pour ce projet, il nous semblait trop risqué de tout miser sur ce spectacle.

C'est avec beaucoup de regret donc que nous avons dû interrompre cette belle démarche. Heureusement, Boubacar Ndiaye ne s'est pas laissé freiner par l'arrêt de la collaboration, et il a créé seul le spectacle « Aïda, celle qui reviendra » en soulignant que ce spectacle est né de la réflexion menée ensemble.

«Act for change» :

Informersensibiliser- mobiliser étant les trois étapes d'une activité d'éducation au développement, cette activité veut combiner les trois, tout en donnant une place importante à la mobilisation.

Après deux ateliers

- Et si j'étais analphabète- mise en situation
- Les obstacles à l'éducation et les conditions d'études dans d'autres pays,

il était prévu que les élèves deviennent actifs dans leur milieu. Afin d'apprendre à prendre parole (stand up) et à se rendre compte de leur capacité à faire bouger les choses, les élèves auraient dû réaliser un projet concret d'amélioration des conditions d'apprentissage dans leur milieu, profitant ainsi non seulement à la classe, mais à toute l'école. Il était prévu que les classes soient suivies pendant plusieurs mois par CSI et éventuellement d'autres acteurs. Afin de créer des



Activité en vue d'améliorer le climat au sein de la classe (problème retenu par cette classe)

liens avec d'autres classes de par le monde et de s'inspirer mutuellement. CSI avait invité des classes du Burkina Faso à se joindre à ce projet.

Au Luxembourg, le projet était initié avec deux classes de Remich et le student council de l'International School.

La démarche a été interrompue en plein milieu par le confinement. L'organisation des écoles lors du déconfinement et les consignes officielles ne nous permettaient plus de retourner dans les classes qui, en plus, n'étaient plus très disponibles pour des initiatives externes, vu le retard dans le programme accumulé lors des semaines du confinement. Le projet a été clôturé, à distance, de manière très peu satisfaisante, laissant tout le monde sur sa faim.

Lekoli (2020-2021) :



En 2012, CSI a créé un jeu de société sur l'accès à l'éducation. Le jeu avait connu un énorme succès. Les 300 jeux (format jeu de société classique) s'étaient vendus en quelques mois. CSI avait en plus édité quelques jeux surdimensionnés (75 x 110 cm environ) utilisés facilement dans des classes ou autres groupes d'enfants.

Lors des cycles d'ateliers dans les classes, le jeu est régulièrement, mais pas systématiquement, intégré.

L'évaluation interne indépendante a souligné l'impact de ce jeu et a formulé le regret qu'il ne soit plus ré-édité. Effectivement « les retours exprimés par l'équipe EDEV et le personnel enseignant sur ce jeu convergent tous : ce jeu marche chaque fois et son impact est durable dans l'atteinte de l'objectif de l'EDEV chez CSI

». Le fait que les dés soient pipés et que les filles aient ainsi plus de mal à avancer sur le chemin de l'école, marque les enfants. »

Les intervenants du fondamental citent « LEKOLI » comme support important de prise de conscience. Les circonstances particulières, libérant des fonds, et le rapport d'évaluation arrivant lors du confinement, ont fait naître le projet de relance de LEKOLI. Ce jeu pourra être joué dans les classes, même si les intervenants externes n'avaient pas le droit d'entrer dans les écoles. Ainsi la continuité sera assurée dans la démarche de l'EDEV de CSI.

En 2020 l'équipe de l'EDEV a retravaillé l'ensemble des documents de LEKOLI, aussi bien le contenu que la forme, et une traduction en anglais a été rajoutée. En fin d'année les documents étaient chez le graphiste pour les mises en page, vu que notamment l'actualisation des cartes a demandé beaucoup de recherches et donc un grand investissement en temps de travail.

L'impression des jeux « grand modèle » et « petit modèle » se fera au premier semestre 2021.

Finances

Chers lecteurs,
chers donateurs,

En 2020 la pandémie liée au COVID 19 a entraîné des lourdes conséquences pour les enfants et jeunes du monde entier. Les pays cibles de nos partenaires du Sud n'y ont pas échappé: écoles fermées, vie scolaire et enseignement suspendus, restauration scolaire et activités parascolaires annulées. Dans ce contexte, certaines aides financières d'urgence ont été apportées par CSI aux partenaires pour l'organisation d'activités sanitaires autour du Covid-19 destinées au plus démunis.

Au delà de ce défi, CSI à évidemment continuer à cofinancer les projets dans le but de rendre l'éducation accessible à toutes et tous et de sensibiliser les enfants du Luxembourg à un monde plus équitable.

Grâce à un accord-cadre signé avec le ministère des affaires étrangères, CSI peut réaliser des projets d'envergure cofinancés à 80% par l'Etat luxembourgeois.

En somme, les dépenses liées aux projets de développement se sont ainsi élevées à 748.601,73€ en 2020. Les dépenses liées aux projets de l'éducation au développement se sont élevées à 84.230,23€. La pandémie a également eu son impact sur la collecte des dons qui sont sensiblement en baisse par rapport à 2019. En conséquence CSI finit l'année 2020 avec un résultat négatif de 50.222,85€.

2021 CSI doit donc plus que jamais mobiliser les donateurs et trouver des nouveaux canaux d'informations et de sensibilisation pour garantir l'établissement des projets du nouvel accord-cadre.

Un grand MERCI aux donateurs et à toute personne qui de près ou de loin fait parler des buts de CSI,

Marcia Dechmann, trésorière

CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L.
Association sans but lucratif
R.C.S. Luxembourg F2283

Comptes annuels au
31 décembre 2020
et
Rapport du réviseur
d'entreprises agréé

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Au Conseil d'Administration de
CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L.
51, rue de Strasbourg
L - 2561 Luxembourg

Opinion

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L. (« l'Association ») comprenant le bilan au 31 décembre 2020 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux comptes annuels, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes et méthodes comptables définis par le Conseil d'Administration tels que décrits dans la note 2 aux comptes annuels.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de l'Association conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les comptes annuels et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces comptes annuels.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.



En ce qui concerne notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les comptes annuels ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration pour les comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des comptes annuels conformément aux principes et méthodes comptables définis par le Conseil d'Administration tels que décrits dans la note 2 aux comptes annuels, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

BDO Audit, Société Anonyme
R.C.S. Luxembourg B 147.570
TVA LU 23425810

BDO Audit, a société anonyme incorporated in Luxembourg, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms. BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms.



- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener l'Association à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Luxembourg, le 22 avril 2021

BDO Audit
Cabinet de révision agréé
représenté par

Jean-Philippe Barret

BDO Audit, Société Anonyme
R.C.S. Luxembourg B 147.570
TVA LU 23425810

BDO Audit, a société anonyme incorporated in Luxembourg, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the International BDO network of independent member firms. BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms.

CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L.
 Bilan au 31 décembre 2020
 R.C.S. Luxembourg F2283
 exprimé en EUR

	Note(s)	2020	2019
ACTIF			
Actif immobilisé			
Immobilisations financières			
Titres ayant le caractère d'immobilisations	2, 3	262.234,20	261.627,96
Actif circulant			
Créances	2		
Autres créances			
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		63.803,42	84.344,13
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse		394.798,27	481.623,62
TOTAL DU BILAN (ACTIF)		<u>720.835,89</u>	<u>827.595,71</u>
PASSIF			
Capitaux propres			
Résultats reportés		757.188,66	675.245,67
Résultat de l'exercice		-50.222,85	81.942,99
Dettes			
Dettes sur achats et prestations de services	2		
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		8.822,41	11.462,32
Autres dettes			
- Dettes au titre de la sécurité sociale		3.383,77	3.462,13
Comptes de régularisation	2	1.663,90	55.482,60
TOTAL DU BILAN (PASSIF)		<u>720.835,89</u>	<u>827.595,71</u>

CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L.
 Compte de profits et pertes pour l'exercice
 se clôturant le 31 décembre 2020
 R.C.S. Luxembourg F2283
 exprimé en EUR

	Note(s)	2020	2019
Recettes relatives aux projets d'aide	2	927.470,13	1.038.551,25
Autres produits d'exploitation	6	78.128,50	80.357,97
Charges relatives aux projets d'aide		-784.601,73	-731.185,32
Autres charges externes		-84.230,23	-101.906,47
Frais de personnel	7		
Salaires et traitements		-170.214,55	-182.130,20
Charges sociales		-21.940,90	-22.497,66
i) couvrant les pensions		-14.265,39	-14.570,48
ii) autres charges sociales		-7.675,51	-7.927,18
Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles		0,00	-2.453,79
Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant		606,24	0,00
Produits provenant d'autres valeurs mobilières, d'autres titres et de créances de l'actif immobilisé			
- autres produits		3.083,69	2.927,40
Autres intérêts et autres produits financiers			
- autres intérêts et produits financiers		1.476,00	279,81
Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant		0,00	0,00
Résultat de l'exercice		-50.222,85	81.942,99

NOTE 1 - GÉNÉRALITÉS

CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L. («l'Association»), est une association reconnue d'utilité publique constituée le 17 novembre 1989 pour une durée illimitée et régie par ses statuts, dont la version coordonnée est publiée au Mémorial C N° 3321 du 31 décembre 2013, par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

L'Association est une organisation non gouvernementale ayant pour objet la lutte contre l'extrême pauvreté et l'appui au développement des populations socialement et économiquement défavorisées.

Convaincue que le développement durable et autonome passe par l'éducation et le respect des droits de l'Homme, l'Association s'investit, seule ou en partenariat, prioritairement dans des projets et programmes en lien direct ou indirect avec l'éducation et/ou la formation.

L'Association intervient dans des pays dits en développement, et peut, le cas échéant, étendre son action à d'autres domaines d'intervention et à tout autre pays où son action est justifiable.

Consciente que le développement des régions et des populations défavorisées passe également par des changements d'attitude et de comportement de la population et des consommateurs au Luxembourg, l'Association s'investit dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation au développement, notamment auprès des jeunes.

L'Association accorde son aide sans distinction d'origine, d'ethnie, de sexe, de religion et d'opinion et veille au respect de ces critères auprès de ses partenaires locaux.

Le siège social de l'Association est fixé à Luxembourg, 51, Rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg.

L'exercice social coïncide avec l'année civile.

NOTE 2 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes généraux

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration et présentés ci-après :

Conversion des devises

L'Association tient sa comptabilité en euros; le bilan et le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise.

NOTE 2 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES - suite

A la date de clôture du bilan :

- les postes de l'actif, autre que les immobilisations corporelles et financières, exprimés en monnaies étrangères sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique et de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;
- les immobilisations corporelles et financières sont enregistrées au cours de change historique ;
- les postes du passif sont valorisés individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les produits et les charges en devises autres que l'euro sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Ainsi sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes les bénéfices et les pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement. La durée d'amortissement est la suivante:

- Mobilier : 3 et 10 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées individuellement au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur estimée de réalisation (prix du marché), sans compensation entre les plus-values et les moins-values individuelles.

Créances

Les créances sont inscrites à l'actif à leur valeur nominale. Une correction de valeur est pratiquée lorsque la valeur estimée de réalisation est inférieure à la valeur nominale.

Dettes

Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale dans l'exercice auquel elles se rattachent.

Comptes de régularisation - passif

Au poste passif «Comptes de régularisation» figurent les produits, notamment les subventions reçues de la part du Ministère des Affaires Étrangères du Grand-Duché de Luxembourg, perçus avant la date de clôture du bilan, mais pour lesquelles les versements aux partenaires seront faits à une date ultérieure à la date de clôture.

NOTE 2 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES - suite

Le Conseil d'Administration a décidé de comptabiliser les dons dans les recettes nonobstant le versement aux partenaires.

Recettes relatives aux projets d'aide

Les financements pour lesquels des charges sont engagées au cours de l'exercice sont affichés sous la rubrique «Recettes relatives aux projets d'aide». Ils sont comptabilisés lors de leur encaissement.

Les dons sont comptabilisés dans les recettes au moment de leur versement.

Charges relatives aux projets d'aide

Les charges relatives aux projets d'aide sont comptabilisées au moment de leur paiement aux partenaires.

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En date du 22 décembre 2010, l'Association a reçu en donation un portefeuille-titres évalué à EUR 529 964,64 enregistré sous la rubrique bilantaire Titres ayant le caractère d'immobilisations ainsi qu'un compte bancaire d'un montant de EUR 1 103,75 enregistré sous la rubrique bilantaire «Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse».

NOTE 4 - PROVISIONS POUR CONGÉS NON PRIS

Le Conseil d'Administration a décidé de ne pas comptabiliser de provision au titre des congés non pris.

NOTE 5 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation se décomposent essentiellement de la subvention pour frais administratifs (2020 : 78 866,36 ; 2019 : EUR 79 548,79).

NOTE 6 - EFFECTIF DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice, l'Association a employé en moyenne 5 personnes (2019: 5).

NOTE 7 - REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucune rémunération n'a été allouée aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2020.

L'Association n'a pas accordé d'avances ou de crédits aux membres du Conseil d'Administration ni pris d'engagements pour leur compte au titre de garantie.

NOTE 8 - IMPACT LIÉ A LA CRISE SANITAIRE

La pandémie de Covid-19 a en 2020 ralenti certaines activités. L'exécution des projets localement a été perturbée, au vu des lockdowns dans les différents pays. Le suivi de projets, compte tenu des restrictions de voyage, a dû se limiter aux échanges de courriel et réunions à distance. La pandémie se reflète aussi au niveau de la collecte des dons qui a connu une baisse considérable : de nombreuses occasions de collecte de fonds (communions, bazars, rencontres,...) n'ont pas pu se faire. Au niveau du volet de l'éducation de développement, les activités ont également tourné au ralenti, d'une part vu que les écoles et autre lieux de rencontres sont restés fermés ou n'acceptaient ponctuellement plus d'acteurs externes et d'autre part en raison de congés familiaux de nos deux employées chargées de ce domaine.

Merci

Commune de Mersch, Ecole Privée Fieldgen, Ecole Chemin Rouge de Belvaux, Commune de Pétange, Zéissenger Veräiner (Bichermaart), Fraen a Mammen Zéisseng, Diddeleeng Hëlleft, ATOZ, KPMG Foundation, Ville de Luxembourg, P&P Promotions, Käl-Téiteng Hëlleft, Commune de Betzdorf, Par Musel a Syr, Banque Raiffeisen

et à tous/toutes nos autres donateurs et donatrices !



